

## **Remboursement selon nouvelle nomenclature**

### **Vitamine D :**

Remboursée en cas de :

- suspicion de rachitisme
- suspicion d'ostéomalacie
- patient transplanté rénal depuis plus de 3 mois
- chirurgie bariatrique (avant et après intervention)
- évaluation et prise en charge des personnes âgées sujettes aux chutes répétées
- respect des résumés des caractéristiques du produit (RCP) des médicaments préconisant la réalisation du dosage de la vitamine D

**En dehors de ces situations, l'analyse est facturée 15€, sauf si refus du patient**

### **Urée :**

Remboursée en cas de :

- prescription faite par néphrologue, oncologue, urologue, gastroentérologue
- insuffisance rénale aiguë
- évaluation nutritionnelle dans le cadre d'une insuffisance rénale chronique
- patient dialysé
- urée prescrite seule sans créatinine

**En dehors de ces situations, l'analyse est facturée 5€, sauf si refus du patient**

**En l'absence d'information sur la prescription ou sur la fiche suiveuse, et étant dans l'incapacité de contacter chaque patient, les analyses ne seront pas réalisées.**

### **Micro-albumine urinaire :**

Remboursée en cas de :

- diabète
- hypertension artérielle
- maladie rénale chronique
- prise de médicaments néphrotoxiques

**En dehors de ces situations, la recherche d'une protéinurie sera réalisée. Merci de nous indiquer le contexte clinique.**

Merci pour votre collaboration